DÉPENSES *du service Local pour Tahiti et Moorea, Exercice* 1885 (Suite).

Paragraphes.	NATURE DES DÉPENSES	1re SECTION DÉPENSES OBLIGATOIRES		2e SECTION DÉPENSES FACULTATIVES		TOTAL des ALLOCATIONS inscrites au budget de 1885
		Personnel	Matériel	Personnel	Matériel	
	ARTICLE 3. — SUBVENTIONS.....	»	26.711 50	»	»	26.711 50
	ARTICLE 4. — DÉPENSES D'ORDRE.					
1	Indemnité au garde d'artillerie pour la garde et la conservation des poudres déposées dans les magasins de l'artillerie par les particuliers.....	»	»	»	»	(mémoire)
2	Remboursement de droits indûment perçus.....	»	»	»	»	(mémoire)
3	Non-valeurs, dégrèvements et rectifications.....	»	»	»	»	(mémoire)
	Totaux de l'article 4.....	»	»	»	»	(mémoire)
	Récapitulation du Chapitre IV.					
	Article 1er. — Pensions et secours.....	6.505 15	»	2.041 23	»	8.546 38
	— 2. — Dépenses d'intérêt général.....	»	10.536 35	9.902 78	40.425 26	60.864 39
	— 3. — Subventions.....	»	26.711 50	»	»	26.711 50
	— 4. — Dépenses d'ordre.....	»	»	»	»	(mémoire)
	Totaux du Chapitre IV.....	6.505 15	37.247 85	11.944 01	40.425 26	96.122 27
	Chapitre V. — Dépenses des exercices clos et périmés.					
	Article 1er. — Dépenses des exercices clos.....	»	»	»	»	(mémoire)
	— 2. — Dépenses des exercices périmés non frappés de déchéance.....	»	»	»	»	(mémoire)